



Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08 DEC. 2022

ID : 033-213302078-20221206-D202283-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

DELIBERATION 2022.83 – ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL ET DE JOUETS AUX ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2022

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	29 NOVEMBRE 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	6 DECEMBRE 2022
Conseillers présents	22	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	7	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent		X		Brigitte NABET-GIRARD
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Philippe GIRARD
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM		X		Gilles BOUEY
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Arnaud GANNE
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM		X		Sophie CARRERE
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		Aline FONTAINE

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 -

contact@izon.frwww.izon.fr

Délibération 2022.83

**ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL
ET DE JOUETS AUX ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL A L'OCCASION
DES FETES DE FIN D'ANNEE 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé, après consultation du Comité Technique en date du 24 novembre 2022 :

- d'offrir des chèques cadeaux d'une valeur de 70 € à l'ensemble du personnel communal, fonctionnaires et contractuels en poste au sein de la collectivité au 1^{er} décembre 2022 soit 82 agents ;
- de maintenir le cadeau d'une valeur de 30 € maximum aux enfants âgés de moins de 10 ans soit 37 enfants.

Considérant l'information du Comité Technique d'IZON en date du 24 novembre 2022 ;

Considérant la présentation faite en Commission Ressources du 29 novembre 2022 ;

Après avoir entendu le rapport de présentation de Madame Brigitte NABET-GIRARD, 1^{ère} Adjointe au Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention

Le Conseil Municipal DECIDE

- D'attribuer les chèques cadeaux au personnel communal dans les conditions visées ci-dessus,
- de maintenir le cadeau d'une valeur de 30 € maximum aux enfants âgés de moins de 10 ans soit 37 enfants
- Dit que les crédits seront prévus au budget en cours.

Publiée le
Le Secrétaire de séance,



Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 6 décembre 2022
Le Maire,



Laurent de LAUNAY

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.